

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 36

Artikel: L'oeuf de Colomb
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les personnes qui voudraient profiter du prix de souscription (1.50 l'exemplaire), sont priées de s'inscrire sans retard auprès de M. L. Mogeon, 5, avenue de Rumine, Lausanne. Il ne sera mis qu'un nombre très limité d'exemplaires en librairie, à un prix plus élevé.

UNION ET CONCORDE

Provence. — Du mercredi trente-unième janvier mille sept cent quatre vingt dix huit, par devant le citoyen notaire juré public soussigné, et en présence des membres du comité de surveillance de cette ville de Grandson se sont constitués personnellement les citoyens Samuel Colomb, lieutenant civil en la juridiction de Provence, et Pierre Louis Roulin, juge consistorial, curial d'icelle et secrétaire de la commune du dit lieu; lesquels étant spécialement chargés de la part de la Métralie de Provence dont le village de Mutrux dépend, au Baillage de Grandson, de donner et conférer la présente. Il est ainsi qu'au nom et de la part de dite Métralie; ils donnent charge Procuration et plein pouvoir, généraux et spéciaux, au citoyen Antoine Miéville¹ de Grandson, domicilié à Lausanne, membre de l'Assemblée générale représentative du Pays de Vaud, aux fins de pour elle, la dite Métralie de Provence, et en son nom la représenter en dite assemblée et dire et agir selon que son dit Procureur le jugera convenable pour le salut et le bien de la République naissante du Pays de Vaud (à laquelle elle se réunit pour ses vœux pour sa prospérité) ainsi que pour l'avantage particulier de dite Métralie, dont il soutiendra les intérêts, chargeant de plus le dit citoyen Procureur d'instruire les constituans, lorsque le cas écherra, de tout ce qui sera de nature à lui être communiqué, avec promesse d'agréer sa négociation et à le relever de toutes charges de procuration sous l'obligation des biens de la métalrie.

Fait et ainsi passé à Grandson le sus dit jour 31 janvier 1898.

QUIBOULAZ,

Président du Comité de Grandson, témoin.

F. N. GRANDGUILLAUME,

Membre du Comité de Grandson, témoin.

A. MIÉVILLE.

LES CHAMPS ET L'ÉCOLE

Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier de la Côte*:

Un patriote français écrit dans la *Revue des Deux-Mondes*:

« L'école, du fait de sa méthode, malgré ses intentions et ses efforts, est franchement nuisible à la vocation paysanne. C'est un grand malheur, et qui doit cesser, si nous voulons sauver la terre. Il ne cessera que par une réforme profonde de l'école du village. Cette école doit être paysanne, tenue par un maître paysan. »

Sans doute, l'abandon de la terre n'est pas aussi avancé en Suisse qu'en France, ajoute le *Courrier*. La désertion des campagnes par les jeunes reste cependant un grave danger national. La diversité des coutumes de nos cantons, le traditionnalisme profond de certaines régions, la prospérité actuelle de l'agriculture, tout cela éloigne peut-être le danger. Il ne reste pas moins que la Suisse doit veiller plus que jamais à consacrer à la terre beaucoup de ses forces jeunes et intactes, et qu'il faut résister à l'attrait des villes et des carrières administratives.

Et, en particulier, le rôle de l'école devra être précisé à cet égard.

Il faut que l'influence de l'école s'exerce pour amener l'enfant au respect du travail de la terre, que l'esprit de l'école ne soit jamais hostile à la vocation paysanne.

¹ Rédacteur du *Peuple Vaudois*, devenu *Gazette de Lausanne*.

A l'heure actuelle, heureusement, l'utilité primordiale de l'agriculture ne fait aucun doute, même à l'esprit du bambin le plus étourdi. Le garçon qui observe et qui réfléchit comprend l'intérêt et la beauté de cette carrière.

L'OEUF DE COLOMB

TANDIS que nos autorités, tant fédérales que cantonales et communales s'évertuent, non sans peine, à chercher les moyens de faciliter le ravitaillement de la population, un de nos députés, qui s'y connaît, nous a suggéré un moyen des plus pratiques. On s'étonne vraiment qu'on n'y ait pas songé plus tôt.

« Pourquoi, nous disait ce député, n'imitons-nous pas l'exemple de certains animaux, la marmotte, par exemple, qui, le dur temps venu, s'endort et ne se réveille qu'au retour du printemps ?

On désignerait un certain nombre de citoyens, de tout sexe, de tout âge et de toute condition, qui s'endormiraient pendant un temps déterminé. Ce serait autant de bouches de moins à nourrir, donc tout profit pour les autres.

« Le délai de sommeil expiré, ce serait à une seconde équipe de s'endormir, à son tour, et aux premiers de manger et de boire. Et ainsi de suite. »

C'est tout simple, comme on voit.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

27

PAR

RODOLPHE TÖPFFER

Cependant, debout depuis longtemps, elle alla s'asseoir près de la fenêtre, sur le fauteuil de mon oncle, et, appuyant sa joue sur sa jolie main, elle se mit à regarder le ciel, pensive et mélancolique : un sourire léger comme le souffle parcourut ses lèvres. Puis ses regards se portèrent négligemment sur le gros in-folio que mon oncle venait de quitter : peu à peu ils s'y fixèrent, et un intérêt croissant se peignit sur son modeste visage qui colorait une vive rougeur. « Je l'ai vu ! » cria en ce moment mon oncle Tom. Alors elle se leva, sans pourtant ôter ses yeux de dessus l'in-folio, jusqu'à ce que mon oncle fut rentré dans la bibliothèque.

« Le voilà, et non sans peine ! je vous le donne pour l'amour de l'hébreu. Je garde l'autre, plus précieux pour moi qui tiens au texte ; le maroquin de celui-ci siéra mieux à vos jolis doigts. Tenez, et souvenez-vous du docteur Tom.

— Vous êtes trop obligeant, monsieur. J'accepte votre joli livre, et ne vous oublierai point, quand même je n'espérerais pas de revenir vous voir.

— Et quand j'y serai, dit mon oncle en souriant, crainte des neveux. A propos, j'oublie que j'ai le mien... Adieu... au revoir. »

Et il l'accompagna. Déjà l'in-folio qui avait attiré ses regards était en ma possession, mais je tremblais que mon oncle ne me donnât pas le temps de m'évader. Heureusement, il avait laissé la porte du cabinet ouverte. Je m'y élancai. En un clin d'œil mon livre est en sûreté, le mannequin sous le lit, et moi dessus, attendant mon bon oncle Tom qui entre.

* * *

« Oh ! oh ! levé ! dit-il, et réveillé à quelle heure ? — A dix heures sonnantes, mon oncle. »

Ici, une satisfaction complète se peignit sur le visage de mon oncle Tom. Il était content de me voir rétabli, plus content encore de l'honneur qui en résultait pour la science. Alors, prenant un ton solennel :

« A présent, Jules, je vais te dire ce que tu as eu c'est une *hymcephalgie*. »

— Croyez-vous, mon oncle ?

— Je ne crois pas, Jules, je sais, et je sais bien ; car je ne me suis pas écarté d'Hippocrate d'un iota. C'est la chute qui, par l'ébranlement du cervelet, a fait extravaser les sécrétions internes de la membrane cérébrale. Et sais-tu bien dans quel état je t'ai trouvé ? Pouls précipité, regard fixe, délire complet. Sur ce... emplâtre... »

— Ah ! mon oncle, n'en parlez plus, et ne contez cela à personne.

— L'emplâtre provoque une légère transsudation ; il y a du mieux ; le délire cependant ne paraît pas diminué. Sur ce, julep.

— Oui, mon oncle.

— Et alors, sommeil paisible.

— Oh ! oui, mon oncle, délicieux !

— Sommeil prévu, prédit, prophétisé, d'une heure de la nuit à dix heures sonnantes du matin ; et te voilà convalescent !

— Guéri, mon oncle !

— Non ; et surtout évitons une rechute. Tu vas te tenir tranquille pendant que je te préparerai un léger sinapisme ; après quoi, nous verrons. Repose-toi, et, pour aujourd'hui, ne travaille pas. Promets-le moi.

— Vous pouvez y compter. »

* * *

Aussitôt que mon oncle fut sorti, je me jetai sur l'in-folio ; mais je tombai dans une autre perplexité. Le livre avait deux mille pages, et, dans ma précipitation j'avais négligé de marquer celle qui seule m'intéressait. Fouiller cet autre ! Il y a là-dedans une pensée, un mot peut-être, qui a pu la toucher ; et ce mot, le découvrir entre un million d'autres ! Cependant une invincible curiosité me poussait à le chercher, comme si mon sort eût dépendu de cette découverte.

Je me mis à l'œuvre. Oh ! que de grimoire passa sous mes yeux ! quelle ardeur à l'étude ! Si mon oncle m'eût vu, ou seulement mon professeur ! « Studieux jeune homme, ménagez-vous, m'eût-il dit : vous y allez trop fort. »

C'était un recueil de vieilles chroniques du moyen âge, où étaient relatées maintes aventures fabuleuses, amoureuses, maintes pièces de blason, des notes, des actes ; un pot-pourri dans le goût de mon oncle. J'y trouvai pourtant beaucoup de choses qui pouvaient s'appliquer à elle, à moi, mais non plus qu'à tout autre.

J'arrivai ainsi à la deux centième page.

Cependant la vis criait, l'échelle roulait, une agitation extrême se manifestait dans la chambre de mon oncle, et évidemment, pendant que je me livrais à l'étude, il perdait son temps. Il me vint une idée... Je montai.

* * *

En effet, mon oncle Tom était dans un état déplorable, comme une lionne à qui... Je veux dire qu'il errait, cherchant son bouquin, le redemandant à ses layettes, à sa table, au ciel ; le trouble et le désordre avaient envahi son tranquille et silencieux domaine.

« Volé ! je suis volé, volé... et perdu ! (Il m'expliqua le fait). Ce livre est sans prix, introuvable, et j'étais sur le point, à la page même... Mais je n'ai plus mon autorité ! O Libanius ! tu vas triompher !

— Pas possible ! Il faut absolument... voyons... et à quelle page, mon oncle ?

— Eh ! le sais-je ? trois années de discussions sur la bulle *Unigenitus*, et faire naufrage au port !

— La bulle ? dites-vous...

— *Unigenitus* !

— *Unigenitus* ! Il est vrai que c'est affreux. Et cette page ?

— Relatait la bulle avec une variante qui ne se trouve nulle part ailleurs. . .

— Et rien autre ?

— Et tu trouves, toi, que ce n'est pas assez ! Je donnerais ce que j'ai pour cette page. Mais je l'aurai, continua-t-il, une seule personne a pu faire le coup. Il faudra bien qu'elle me fasse connaître quel est ce drôle qui prend les in-folio... Allons... »

Et mon oncle oncle rajusta sa perruque, prit sa vieille canne, mis son petit chapeau à cornes et sortit. Je redescendis aussitôt, répétant tout bas : « Bulle *Unigenitus*, bulle *Unigenitus...* » crainte de perdre mon mot.

(A suivre.)

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOÎTE 180 TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS